

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.
 Code du produit : PETRA7002B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Power Steering Fluid

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petra Oil Company
 11085 Regency Green Drive
 Cypress, TX 77429
 T 713-856-5700

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTRAC 24 Hour 1-800-424-9300, 1-703-527-3887 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

Repr. 2 H361

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US)

: Attention

Mentions de danger (GHS-US)

: H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus

Conseils de prudence (GHS-US)

: P201 - Procurer des instructions spéciales

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P280 - Wear protective gloves,protective clothing,eye protection,face protection

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-52-5	85-98	Asp. Tox. 1, H304
adipate de diisodécyle	(n° CAS) 27178-16-1	< 1	Non classé
toluène	(n° CAS) 108-88-3	0,0122 - 0,1098	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
diphénylamine	(n° CAS) 122-39-4	0,0122 - 0,1098	Non classé
huile minérale blanche (pétrole)	(n° CAS) 8042-47-5	0,03 - 0,06	Asp. Tox. 1, H304

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitements	(n° CAS) 72623-86-0	0,03 - 0,06	Non classé
Paraffinum Liquidum	(n° CAS) 8012-95-1	0,03 - 0,06	Non classé
Petroleum Naphtha	(n° CAS) 64742-47-8	< 1	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304

Le pourcentage exact est un secret commercial.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
- Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer de l'irritation ou des symptômes de type asthmatique.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : May cause slight irritation . Teint rouge. Démangeaison. Eruption/dermatite.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : May cause slight eye irritation . Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ecartez toute source d'ignition.

6.1.1. Pour les non-sécuristes

- Équipement de protection : Gants. Lunettes de protection.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.
- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Procurer des instructions spéciales. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les zones affectées soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles	: Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Follow Label Directions.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³ MIST 8 HOURS
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³ MIST 8 HOURS
huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³ (Mineral oil, pure, highly and severely refined; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Inhalable fraction)
USA ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
toluène (108-88-3)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	75 mg/m ³
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	300 ppm
diphénylamine (122-39-4)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Diphenylamine; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Local exhaust ventilation, vent hoods . Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Equipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité. Eviter toute exposition inutile.



Protection des mains	: Wear des gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un masque approprié.
Contrôle de l'exposition du consommateur	: Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Red.
Odeur	: Piquant(e). Strong . Désagréable.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 174 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: > 1 mm Hg
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,9
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 39,2 cSt @ 40 deg C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 1 %
---------------	---------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Toxic fume. . Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
----------------	--------------------------------

adipate de diisodécyle (27178-16-1)

DL50 orale rat	20500 mg/kg (Rat)
----------------	-------------------

DI 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg (Rat)
-------------------	--------------------

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; Valeur expérimentale,Rat; Valeur expérimentale)
----------------	--

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Lapin; Valeur expérimentale,Lapin; Valeur expérimentale)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l/4h (Rat; Valeur expérimentale)
toluène (108-88-3)	
DL50 orale rat	5580 mg/kg de poids corporel (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Étude de littérature; 5580 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Étude de littérature; Autres; >5000 mg/kg bodyweight; Lapin; Valeur expérimentale)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 28,1 mg/l/4h (Rat; Étude de littérature)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
Groupe IARC	3
huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Groupe IARC	3
toluène (108-88-3)	
Groupe IARC	3

Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut provoquer de l'irritation ou des symptômes de type asthmatique.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: May cause slight irritation . Teint rouge. Démangeaison. Eruption/dermatite.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: May cause slight eye irritation . Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; <i>Oncorhynchus mykiss</i> ; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (CL50; OCDE 202 : <i>Daphnia</i> sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; <i>Daphnia magna</i> ; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 1	>= 100 mg/l (NOEL; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ; Système statique; Eau douce (non salée); Éléments de preuve)

diphénylamine (122-39-4)	
CE50 Daphnie 1	2,3 mg/l (CE50; 24 h)
CL50 poissons 2	2,2 - 5,1 mg/l (CL50; 48 h)
Seuil toxique algues 1	0,048 mg/l (CE50; 72 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Petroleum Naphtha (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
adipate de diisodécyle (27178-16-1)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau. Adsorption au sol.
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitements (72623-86-0)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Paraffinum Liquidum (8012-95-1)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
toluène (108-88-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Faible potentiel d'adsorption par le sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	2,15 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,52 g O ₂ /g substance
DThO	3,13 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,69
diphénylamine (122-39-4)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
DThO	2,39 g O ₂ /g substance
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Petroleum Naphtha (64742-47-8)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
adipate de diisodécyle (27178-16-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Log Pow	> 6 (Calculé)
Potentiel de bioaccumulation	Fort potentiel de bioaccumulation (Log Kow > 5).
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitements (72623-86-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Paraffinum Liquidum (8012-95-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
toluène (108-88-3)	
BCF poisson 2	90 BCF; 72 h; Leuciscus idus; Système statique; Eau douce (non salée)
Log Pow	2,73 (Valeur expérimentale; Autres; 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
diphénylamine (122-39-4)	
BCF poissons 1	51 - 253 (BCF)
Log Pow	3,22 - 3,50
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
12.4. Mobilité dans le sol	
toluène (108-88-3)	
Tension de surface	0,03 N/m (20 °C)
diphénylamine (122-39-4)	
Tension de surface	0,03 N/m (60 °C)
Ecologie - sol	Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

US DOT (ground): Not Regulated,

ICAO/IATA (air): Not Regulated,

IMO/IMDG (water): Not Regulated,

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Not Regulated

14.3. Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales USA

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Delayed (chronic) health hazard Immediate (acute) health hazard
---	--

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Delayed (chronic) health hazard
---	---------------------------------

Petroleum Naphtha (64742-47-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Danger d'incendie Delayed (chronic) health hazard
---	--

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

toluène (108-88-3)

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans la Section 302 du SARA des Etats-Unis (substances dangereuses)

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Delayed (chronic) health hazard Danger d'incendie Immediate (acute) health hazard
---	---

15.2. Réglementations internationales

CANADA

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
--

toluène (108-88-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
--

Classification SIMDUT	Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable Catégorie D – Division 2, Sous-division A : Matière très toxique Catégorie D –Division 2, Sous-division B : Matière toxique
-----------------------	--

Réglementations UE

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

toluène (108-88-3)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 2; R45

Texte complet des phrases R: voir section 16

15.2.2. Directives nationales

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

toluène (108-88-3)

15.3. Réglementations des Etats - USA

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	Non
Réglementations nationales ou locales	USA - Californie - Proposition 65

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-52-5)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

Petroleum Naphtha (64742-47-8)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

adipate de diisodécyle (27178-16-1)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

Paraffinum Liquidum (8012-95-1)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

toluène (108-88-3)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

PETRA POWER STEERING FLUID-RED 64 FL.OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

toluène (108-88-3)

Non	Oui	Non	Non	
-----	-----	-----	-----	--

diphénylamine (122-39-4)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

toluène (108-88-3)

Réglementations nationales ou locales

USA - Californie - Proposition 65
U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List
New Jersey Right-to-Know
U.S. - Massachusetts - Right To Know List
Rhode Island Right to Know
U.S. - Michigan - Critical Materials List
U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List
U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants
U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List

RUBRIQUE 16: Autres informations

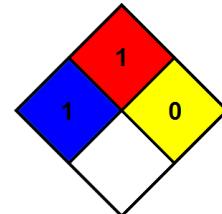
Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger pour la santé NFPA

: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.



Danger d'incendie NFPA

: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.

Notation HMIS III

Santé : 1 Slight Hazard - Irritation or minor reversible injury possible
Inflammabilité : 1 Slight Hazard
Physique : 0 Minimal Hazard
Protection personnelle : B

SDS US (GHS HazCom 2012) - TCC

The Supplier identified in Section 1 of this SDS has evaluated this product and certifies it to be labeled and packaged in compliance with the applicable provisions of the Federal Hazardous Substance Act as stated in 16 CFR 1500 and enforced by the Consumer Product Safety Commission, and where applicable the products that require Child Resistant Closures are packaged in accordance with the Poison Prevention Packaging Act as stated in 16 CFR 1700 and enforced by the Consumer Product Safety Commission. All closures have been tested in accordance with the latest protocols. No other testing is required to certify compliance with the above. The date of manufacture is stamped on the product

Disclaimer: The information and recommendations contained herein are based upon tests believed to be reliable. However, the manufacturer/distributor of this product does not guarantee their accuracy or completeness NOR SHALL ANY OF THIS INFORMATION CONSTITUTE A WARRANTY, WHETHER EXPRESSED OR IMPLIED, AS TO THE SAFETY OF THE GOODS, THE MERCHANTABILITY OF THE GOODS, OR THE FITNESS OF THE GOODS FOR A PARTICULAR PURPOSE. Adjustment to conform to actual conditions of usage may be required. The manufacturer/distributor assumes no responsibility for results obtained or for incidental or consequential damages, including lost profits, arising from the use of these data. No warranty against infringement of any patent, copyright or trademark is made or implied.